



Contrôle de citernes d'hydrocarbures
Controle van stookolie tanks

Rue Beyaert, 75 • B-7500 Tournai
☎ 069/57 93 49
www.certitank.be • info@certitank.be

PROCÈS VERBAL DE CONTRÔLE
CT/04/26/065239

Adresse de facturation :

COMMUNE DE REBECQ
Rue Docteur Colson 1
1430 Rebecq
Belgique

Adresse d'intervention :

HABITATION CHAUSSEE 43
Chemin de la chaussée 43
1430 Rebecq
Belgique

Date du contrôle : 24/04/2026

Technicien : Frédéric Clos

Agrément : Agrw.TUS-003/A/03

Date d'agrément : 15/12/2022

Réglementation :

- AGW du 17 juillet 2003 modifié le 14 juillet 2008 déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes.
- AGW du 29 novembre 2007 et modifié le 31 mars 2011 déterminant les conditions intégrales relatives à l'exploitation d'installations de distribution d'hydrocarbures pour un usage privé.

Description de l'installation :

Capacité	1 200 l
Année d'installation	Inconnue
Produit	Mazout de Chauffage
Forme	Ovale
Localisation	Aérienne
Type	Simple Paroi
Matériau	Métallique
Accessible	Non

Permis d'exploitation ou d'environnement :

Type de permis Pas d'application

Documents précédents

Contrôle périodique précédent - Verification des documents	Absent
Certificat de mise en service - Verification des documents	Absent

Travail :

Inspection visuelle du réservoir et des parties visibles de l'installation (Toutes les parois ne sont pas accessibles ou contrôlables).

Résultat : La citerne présente des traces de corrosion externe visibles - Voir remarques

Points Vérifiés	Type	Résultat	Remarques
Niveau de liquide dans la citerne (cm)		27.0 cm	
Niveau d'eau/boue dans la citerne (cm)		0.1 cm	
Niveau d'eau/boue dans la citerne après dépression en cm.		0.0 cm	



PROCÈS VERBAL DE CONTRÔLE
CT/04/26/065239

Points Vérifiés	Type	Résultat	Remarques
Tuyauterie de remplissage	Sur la citerne	En ordre	
Tuyauterie de ventilation	Sur la citerne	Voir les remarques	Le diamètre de la tuyauterie de ventilation est inférieur à la norme (5/4"). Nous vous conseillons de le modifier afin d'éviter tout risque de surpression dans la citerne lors du remplissage.
Anti-débordement	Absent	Voir les remarques	Aucun système anti-débordement n'est présent sur la citerne : le placement d'un sifflet d'alarme ou d'une sonde électronique est vivement conseillé.
Détection de fuites	Absent		
Système d'alarme de détection de fuites			
Aspiration de mazout	Basse	En ordre	
Retour de mazout	Absent	En ordre	
Jauge	Absent		
Contrôle de Pollution		Non visible	
Trou d'homme	Absent	En ordre	
Chambre de visite	Pas d'application		
Encuvement	Absent		
Différence de potentiel citerne/sol (mV)			

Autres remarques :

Des traces de rouilles ont été constatées : à traiter.

Citerne hors service. A neutraliser conformément à la réglementation régionale en vigueur.

Conclusions :

Citerne de capacité inférieure à 3.000 litres non classifiée et non soumise à des contrôles périodiques. Nous vous conseillons toutefois de procéder à des contrôles réguliers de la citerne afin de limiter au maximum le risque de pollution.

L'inspecteur

Le client

Frédéric Clos